



قرينالكم و البنزرتة جيناكم

RAPPORT ANNUEL
BTK LEASING
ANNÉE 2025



SOMMAIRE

Sommaire	Numéro de page
I- Activités et résultats	4
1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	5
1-1- Une brève description de l'activité de la société au cours du dernier exercice :	5
1-2- La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice :	17
1-3- Une description des principaux risques auxquels la société est confrontée	22
1-4- Les progrès réalisés	27
1-5- Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence	32
1-6- Les résultats de l'activité et son évolution	37
2- L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	38
3- Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.	40
4-Evolution prévisible et perspectives d'avenir	42
5- Activité en matière de recherches et développement	47
6- Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	50
II- Participation	52
1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	53
2- Les prises de participation ou les aliénations	53
III- Actionariat	54
1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	55
2- Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale	56
3- Le rachat d'actions , nature et cadre légal de l'opération	56

 **Suite**

SOMMAIRE

Sommaire	Numéro de page
IV- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	57
1-Composition du conseil d'administration	58
1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance	58
2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction	59
3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction	61
4- Comités spéciaux et rôle de chaque comité	63
5- Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés	68
6- Les participations des administrateurs dans d'autres sociétés	69
V- Le titre en bourse	70
1-L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.	71
2- Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.	71
VI- Affectation du résultat	72
1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	73
2- Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices	75
VII- Contrôle des comptes	76
VIII- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :	78
IX- Elements de contrôle interne	83

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS



**1-1-UNE BRÈVE DESCRIPTION
DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DU DERNIER
EXERCICE**



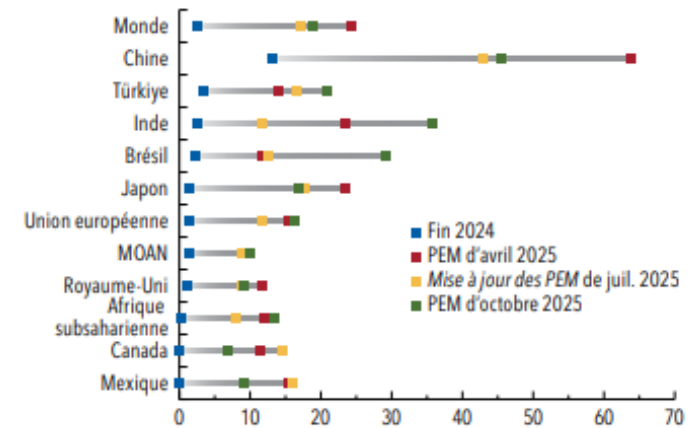
L'année 2025 s'est avérée à la fois fluide et volatile, principalement sous l'effet de la redéfinition des priorités stratégiques des États-Unis et de la réaction des autres pays, qui ont dû adapter leur politique économique à de nouvelles réalités. L'actualité économique fait la part belle aux questions de politique commerciale, qui font fluctuer la perception qu'ont les différents acteurs économiques des perspectives à l'échelle mondiale.

Le nouveau train de mesures tarifaires pris par les États-Unis a porté les droits de douane à des niveaux jamais vus depuis un siècle. Leurs partenaires commerciaux ont pris des contre-mesures de portée limitée, en faisant à peine évoluer les droits de douane effectifs frappant les exportations des États-Unis. Depuis lors, les annonces se sont multipliées, notamment dans le sens de la conclusion d'accords commerciaux entre les États-Unis et leurs partenaires et du relèvement des droits de douane à l'encontre des pays qui n'auraient pas signé d'accord commercial (situation synthétisée par l'outil de l'Organisation mondiale du commerce et du FMI pour le suivi des droits de douane).

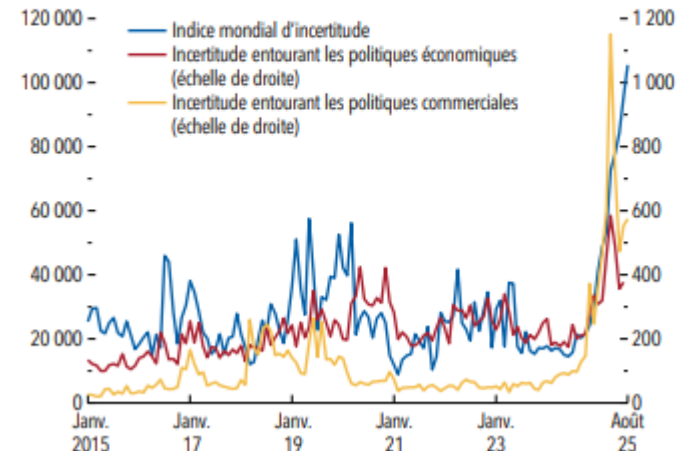
L'ensemble de ces annonces ont eu pour effet de faire baisser les droits de douane effectifs imposés par les États-Unis, qui avaient atteint des sommets au mois d'avril ; désormais, ils se rapprochent d'une fourchette comprise entre 10 % et 20 % pour la plupart des pays (graphique 1.1).

Les droits de douane sont très loin d'avoir retrouvé leurs niveaux de 2024. En l'absence d'accords clairs, transparents et durables entre partenaires commerciaux, l'incertitude qui entoure la politique commerciale reste élevée, sachant que les acteurs économiques commencent à prêter attention non plus tant au niveau final des droits de douane qu'à leurs effets sur les prix, les investissements et la consommation (graphique 1.2).

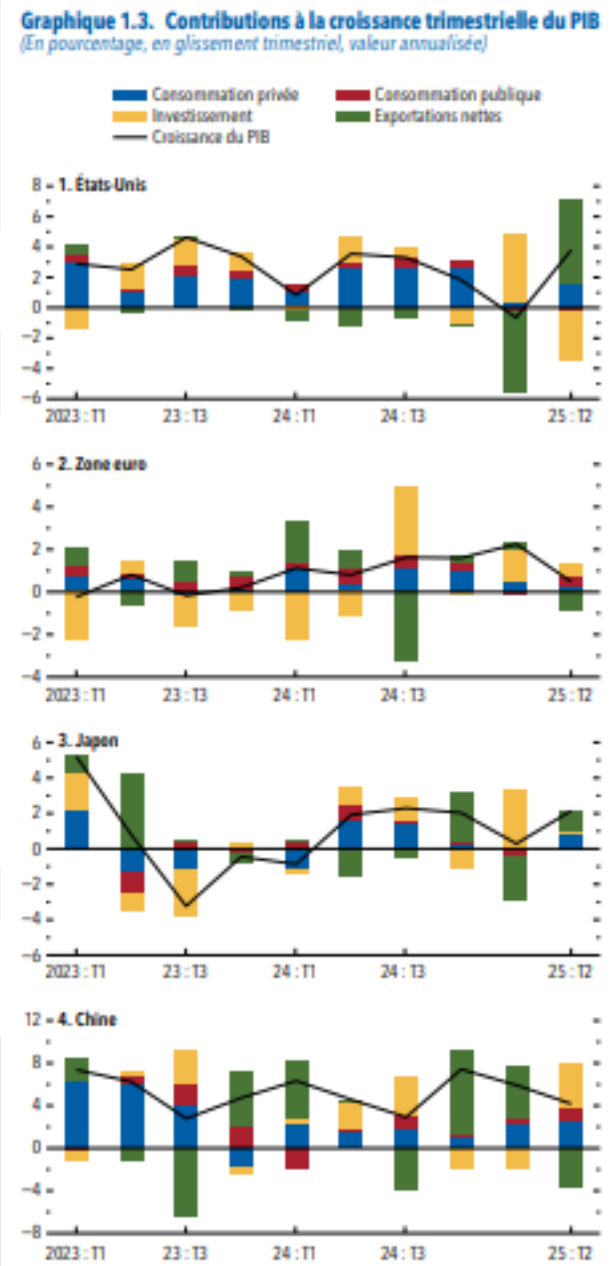
Graphique 1.1. Droits de douane effectifs des États-Unis, par pays
(En pourcentage)



Graphique 1.2. Incertitude – globale, liée aux politiques économiques, liée aux politiques commerciales
(Indice)



- ❖ L'économie mondiale a bien résisté aux chocs de politique commerciale, notamment parce que ces chocs se sont révélés d'une ampleur plus limitée qu'on ne le redoutait initialement, mais les données plus récentes montrent que le poids des nouvelles politiques commence à se faire sentir. Les schémas de croissance de différents pays s'expliquent par plusieurs facteurs communs, mais il ne faut pas négliger l'importance de certains facteurs proprement nationaux.
- ❖ La dernière salve de droits de douane est intervenue au moment où l'économie des États-Unis commençait à accuser un ralentissement notable. Au cours du deuxième trimestre de 2025, la croissance du PIB a atteint un taux annualisé de 3,8 %, mais cela tient principalement au fait que les importations et les stocks ont complètement inversé les résultats observés au cours du premier trimestre, qui avait enregistré une contraction de 0,6 %. L'investissement a ralenti, sous l'effet d'une baisse des dépenses au titre de la construction de logements et de locaux commerciaux, et d'un fléchissement plus large, masqué par une forte hausse des dépenses en matière d'équipements et de propriété intellectuelle, notamment en lien avec l'intelligence artificielle (IA).
- ❖ Les chiffres de l'emploi déçoivent beaucoup depuis le mois de juillet, car le nombre de nouveaux postes de travail a nettement baissé. Au mois d'août, le taux de chômage s'est hissé à 4,3 %. Dans un contexte de mutation de l'offre de travail, l'activité donne des signes de ralentissement et le marché du travail apparaît plus fragile. Les flux migratoires nets ont très fortement chuté pendant la première moitié de 2025 ; si les tendances actuelles se prolongent, le nombre d'immigrés pourrait baisser de 1,0–1,6 million par rapport à 2024 et de 2,5 millions par rapport à 2023 (Duzhak et New-Schmidt, 2025)
- ❖ Dans les principales puissances économiques, la vigueur de la demande est largement absente des différentes contributions à la croissance du PIB. Cette situation illustre clairement les distorsions qui touchent les flux commerciaux ces derniers trimestres (graphique 1.3).



- ❖ Révision à la hausse, par le FMI, des prévisions de la croissance économique mondiale pour l'année 2025 et maintien de celles pour l'année 2026 inchangées
- ❖ Baisse des prix internationaux de l'énergie et des engrais chimiques, en septembre 2025 contre une hausse pour ceux des produits alimentaires et des métaux.
- ❖ Réduction du taux d'intérêt directeur par la Fed pour la première fois depuis décembre 2024.
- ❖ Orientation à la hausse des principaux indices boursiers et appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar en septembre 2025.
- ❖ Pour les économies avancées, la croissance économique de l'année 2025 a été actualisée à la hausse de 0,1pp, par rapport aux prévisions du mois de juillet, et est restée inchangée pour 2026, portant le taux de croissance à 1,6% pour les deux années, contre 1,8% en 2024.
- ❖ En particulier, la croissance économique aux États-Unis devrait ralentir à 2% en 2025, après avoir atteint 2,8% en 2024. Concernant la croissance de la Zone Euro, elle a été révisée à la hausse de 0,2 pp par rapport aux prévisions antérieures passant de 0,9% en 2024 à 1,2% en 2025, et ce, en relation avec la baisse du taux d'intérêt directeur de la BCE, conjuguée à l'accroissement exceptionnel des exportations irlandaises.

Tableau 1.1 : Evolution de la croissance économique (En %)

Régions	Année 2024	Actualisation du mois de juillet 2025		Actualisations du mois d'octobre 2025	
		2025	2026	2025	2026
Monde	3,3	3,0	3,1	3,2	3,1
Pays développés	1,8	1,5	1,6	1,6	1,6
Etats-Unis	2,8	1,9	2,0	2,0	2,1
Zone Euro	0,9	1,0	1,2	1,2	1,1
Japon	0,1	0,7	0,5	1,1	0,6
Pays émergents	4,3	4,1	4,0	4,2	4,0
Chine	5,0	4,8	4,2	4,8	4,2
Inde	6,5	6,4	6,4	6,6	6,2
Brésil	3,4	2,3	2,1	2,4	1,9
Russie	4,3	0,9	1,0	0,6	1,0
Afrique du sud	0,5	1,0	1,3	1,1	1,2

Source : Perspectives économiques mondiales de la Banque Mondiale (juillet 2025 et octobre 2025)



- ❖ En 2025, la conjoncture économique tunisienne montre une reprise modérée avec une croissance autour de 2,4-2,6 %, tirée par l'agriculture et le tourisme, mais freinée par les hydrocarbures et un déficit commercial persistant. L'inflation a diminué, atteignant environ 4,9% en décembre 2025, et les agences de notation ont revu à la hausse la note du pays grâce à la gestion du déficit courant. Des défis subsistent, notamment le niveau d'endettement et la nécessité de réformes structurelles, malgré des signaux positifs dans l'investissement industriel.
- ❖ Baisse du taux directeur de 100 points de base en 2025
- ❖ Production exceptionnelle d'huile d'olive attendue pour la campagne 2025-2026
- ❖ Appréciation du dinar face au dollar américain contre dépréciation vis à vis l'euro en 2025, et la quasi-stabilité du volume des transactions devises contre dinar au comptant sur le marché des changes

❖ Indicateurs clés de l'INS



4,9%

INFLATION

Décembre 2025



2,4%

CROISSANCE

T3 2025



15,4%

CHÔMAGE

T3 2025



-1732,7 MD

**BALANCE
COMMERCIALE**

Novembre 2025

1 Extension du réseau de la BTK LEASING:

- Ouverture des agences Mahdia et Hammamet
- Délocalisation de l'agence Nabeul
- Ouverture de l'agence Bizerte

2 Alignement du taux de la TVA réduit sur le contrat de Leasing

- La BTK LEASING a engagé une consultation sectorielle portant sur l'Alignement du taux de la TVA réduit sur le contrat de Leasing.
- La nouvelle mesure fiscale de la loi des finances 2026 entrave actuellement la contribution effective du secteur du leasing à l'effort national de transition climatique et de développement durable et aux financements des secteurs ayant un avantage fiscal.

3 Inventaire physique des immobilisations corporelles:

- La BTK LEASING a engagé une mission d'inventaire physique de ses immobilisations corporelles.

4 ❖ Fiabilisations des données: Projet "Data Cleansing"

- La BTK LEASING a engagé une mission de fiabilisation des données avant une décision de migration vers un nouveau logiciel.

5 Mise à jour de la tarification de la BTK LEASING

La BTK LEASING a procédé à la mise à jour de sa tarification.

Cette démarche s'inscrit dans une logique stratégique et de pérennité économique, dans un contexte marqué par :

- L'augmentation continue des coûts de financement et des charges opérationnelles
- Spread de leasing serré
- Couverture des charges de structure



6 Facturation semi-automatique des intérêts de retard:

Dans le cadre d'amélioration de son efficacité opérationnelle, la BTK LEASING a entrepris une démarche stratégique visant à fiabiliser et optimiser ses outils techniques et fonctionnels.

L'implémentation de ces nouvelles solutions a permis à la BTK LEASING de facturer d'une manière systématique les pénalités de retard dont le recouvrement est jugé certain.

Grâce aux travaux de fiabilisation engagés et à engager sur le système d'information et l'intégration des nouvelles solutions, la BTK LEASING est désormais en mesure de fiabiliser l'ensemble du processus du calcul des pénalités de retard, garantissant ainsi une comptabilisation plus précise et une meilleure maîtrise des encours liés aux pénalités de retard.

7 Actualisation des contrats de leasing:

Suite à une analyse approfondie des contrats des sociétés de leasing, une nouvelle version du contrat de leasing est en cours de finalisation sur le système après validation par un avocat.

8 Enquête sur les risques climatiques

La BTK LEASING a envoyé à la BCT les réponses au questionnaire relatif à l'enquête sur les risques climatiques.

9 Choix de logiciel de leasing:

- La BTK LEASING a finalisé la préparation d'un cahier des charges en vue de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de leasing. Actuellement, des réunions avec différents éditeurs de logiciels sont en cours pour évaluer les solutions disponibles sur le marché.
- Cette étape fait partie des préparatifs pour le lancement prochain d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau système d'information de Leasing,

10

Radiation des créances:

La BTK LEASING a radié un montant de 4,5 MDT relative aux créances classées C4 plus de 5 ans.

11 Elaboration du plan stratégique et opération des réformes prudentielles:

Un plan stratégique et opérationnel portant sur l'adoption de réformes prudentielles et normatives, est engagé en vue renforcer la solidité du système bancaire tunisien à travers de nouvelles exigences en matière de fonds propres, de couverture des risques, risques de crédit et d'alignement sur la norme comptable internationale IFRS 9 ainsi que la convergence vers les normes baloises.

De même, la BTK LEASING a envoyé à la BCT l'étude d'impact des nouvelles règles des réformes prudentielles

12 Choix du cabinet pour la mise en place de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité

► La BTK Leasing a retenu l'offre du cabinet Mazars pour la mise en place de la cartographie des risques opérationnels et de non-conformité,

13 Audit fiscal

► La BTK Leasing a retenu l'offre du cabinet Price (Représenté par Mr Mabrouk Malaoui) pour la mission d'audit fiscal.

14 Clôture du dossier CNSS

► La BTK Leasing a adhéré à l'amnistie sociale et a clôturé le dossier suite au paiement de 175 KDT.

15 Mission d'audit

► La BTK Leasing a engagé trois missions d'audit courant l'exercice 2025 ayant pour objectif d'évaluer l'efficacité des contrôles interne mis en place, d'analyser la conformité aux procédures et réglementation en vigueur et d'identifier les opportunités d'amélioration au niveau des agences Gabes et Mahdia ainsi que au niveau de la Direction de comptabilité.

16 Emission d'un Emprunt subordonné d'un montant de 30 MDT

17 Mise à jour de l'offre relative à l'extension de la mission d'accompagnement pour la mise en place des normes IFRS

18 Impact de la nouvelle réglementation des chèques sur l'économie de la Tunisie:

Malgré les intentions de sécurisation des transactions, la réforme a entraîné plusieurs conséquences économiques notables :

- Réduction de l'utilisation des chèques : Les nouvelles règles ont conduit à une baisse significative de l'utilisation des chèques, affectant particulièrement les commerçants et les PME.
- Augmentation des transactions en espèces : Face aux plafonnements des montants de chèque, de nombreux acteurs économiques se sont tournés vers les paiements en espèces, entraînant une hausse notable de la circulation de billets et de monnaies.

❖ Nouvelle réglementation de travail

La nouvelle réglementation du travail en Tunisie (Loi n° 2025-9 du 21 mai 2025) instaure le CDI comme norme, limite et interdit la sous-traitance de main-d'œuvre. Elle prévoit une période d'essai de 6 mois (renouvelable une fois) et des sanctions pénales renforcées.

19 Inventaire du matériel roulant de la BTK LEASING (Engagements donnés aux clients):

Dans le but de garantir la concordance entre les éléments comptables, les actifs et les immatriculations administratives, la BTK Leasing a procédé à la récupération de l'état exhaustif des matériels en circulation immatriculés à son nom auprès de service des mines

20 Affectation du fonds gérés par la BTK CAPITAL dans la société Carthago Ceramic

- Dans le cadre d'un réinvestissement exonéré, BTK Leasing, par l'intermédiaire de BTK Capital, a pris une participation dans le capital de la société Carthago Céramique pour un montant de 5 MDT.
- Objet : Extension d'une unité de production de carreaux céramiques.
- Porteur : Carthago Ceramic SA (Groupe Poulina).
- Lieu : zone industrielle d'Agareb - Sfax (zone à avantage fiscal).
- Investissement total : 45 MDT (équipements, aménagement, fonds de roulement).

21 Déchéance de l'avantage fiscal « Abattoir Albaya »

- La SICAR a confirmé à la Direction Générale de la BTK LEASING que le projet a été abandonné, en raison de la disparition du promoteur, laquelle fait suite aux exigences de conformité imposées par la BTK BANK.

22 Revue des dossiers SICAR SIRILAND:

Le Projet n'est pas entré en exploitation au 31/12/2025 pour différentes raisons dont notamment le non- bouclage du schéma initial, le dépassement enregistré suite à la dévaluation du dinar et la non-libération par le promoteur de la totalité de sa participation.

Le montant de la participation s'élève à 500 000 DT qui a été provisionné en totalité. (Décaissement depuis 2013).

Les scénarios évoqués se présentent comme suit:

- Adhérer à l'amnistie fiscale et payer seulement le principal , soit 410 mD au lieu de 820 mD
- S'exposer au risque fiscal qui s'éteint en 2029,

Étant donné que le dossier n'a pas été soulevé dans le cadre du contrôle fiscal à ce jour, la BTK LEASING a retenu la position de notre conseiller fiscal Mr Mabrouk Malaoui, selon laquelle l'exercice 2013 est prescrit en 2025.

23

Arrangement avec SOPRA BANKING pour une résiliation et transfert du contrat de maintenance vers l'équipe Teamwill

La BTK LEASING a envoyé le 27/03/2023 une lettre à SOPRA sous l'objet demande d'éclaircissement à la Direction Générale. Rappelons qu'une première lettre a été envoyée le 15/04/2022 sans aucun retour de la part du management de SPORA alors que le cumul des anomalies que connaît la société BTK LEASING courant les années de mise en place de Cassiopae ne cesse d'augmenter rendant la situation plus critique.

En date du 21 juillet 2023, la BTK LEAISNG a reçu une lettre de la part de DIATEZWA Prescilia « Gestionnaire Administrative & Financière » pour l'informer que la société Sopra Banking Software a transféré avec effet au 1er avril 2023 son activité Retail and Real provenant de l'acquisition de la société Cassiopae au sein d'une filiale dédiée Sopra Solutions filiale de la société Sopra Banking Software.

Par ailleurs, la BTK LEASING a provoqué une réunion avec le top management de SOPRA Mr Karim BEJN HAJEL (Middle East & Africa) le 01 novembre 2023. La réunion a traité la démarche de transfert du contrat de maintenance à l'équipe Teamwill qui dispose d'une longue expérience dans le domaine du crédit et du financement, et d'une expertise en matière d'intégration et de maintenance, avec une équipe professionnelle qualifiée dont le tiers sont familiarisés avec la solution Cassiopae).

A ce jour, l'avenant du contrat d'acquisition n'est pas encore signé par SOPRA BANKING

24

Notation Fitch

La BTK LEASING a été notée BB (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch ratings en date du 18/12/2025.

01 | **1-2-LA SITUATION
ET LES PERFORMANCES
DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DU DERNIER
EXERCICE**



Rubriques en dinars	31-déc.	31-déc.	VAR	%
	2 025	2 024		VAR
A C T I F				
Liquidités et équivalents de liquidités	6 910 177	5 424 232	1 485 945	27,4%
Placements à court terme	-	-	-	
Créances issues d'opérations de leasing	439 345 425	337 242 907	102 102 518	30,3%
a- Créances sur contrats mis en force	430 020 481	334 339 479	95 681 002	28,6%
b- Créances sur contrats en instance de mise en force	9 324 944	2 903 428	6 421 516	221,2%
Placements à long terme	17 987 866	24 433 729	-6 445 863	-26,4%
Valeurs immobilisées	5 673 380	3 499 416	2 173 964	62,1%
a- Immobilisations incorporelles	278 961	406 866	-127 905	-31,4%
b- Immobilisations corporelles	5 394 419	3 092 550	2 301 869	74,4%
Autres actifs	26 368 296	21 011 607	5 356 689	25,5%
a- Prêts au personnel	322 941	410 926	-87 985	-21,4%
b- Charges reportées	667 113	622 925	44 188	7,1%
c- Autres	25 378 242	19 977 756	5 400 486	27,0%
Total de l'actif	496 285 144	391 611 891	104 673 253	26,7%
P A S S I F				
Concours bancaires et dettes rattachées	445 206	1 873 917	-1 428 711	-76,2%
Emprunts et dettes rattachées	383 755 815	299 397 360	84 358 455	28,2%
Dettes envers la clientèle	9 446 826	7 026 041	2 420 785	34,5%
Fournisseurs et comptes rattachés	43 046 212	30 128 470	12 917 742	42,9%
Autres passifs	4 733 597	4 174 317	559 280	13,4%
a- Provisions pour passifs et charges	1 540 000	1 650 000	-110 000	-6,7%
b- Autres	3 193 597	2 524 317	669 280	26,5%
Total du passif	441 427 656	342 600 105	98 827 551	28,8%
C A P I T A U X P R O P R E S				
Capital	25 000 000	25 000 000	0	0,0%
Réserves	20 321 031	16 723 028	3 598 003	21,5%
Résultats reportés	3 526 374	1 780 795	1 745 579	98,0%
Résultat de l'exercice	6 010 083	5 507 963	502 120	9,1%
Total des capitaux propres	54 857 488	49 011 786	5 845 702	11,9%
Total passif et capitaux propres	496 285 144	391 611 891	104 673 253	26,7%

➤ Etat de résultat du 01.01.2025 au 31.12.2025

Rubriques en TND	Période du 1er janvier au 31 décembre 2025	Période du 1er janvier au 31 décembre 2024	VAR 2024/2025	% VAR 2024/2025
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	50 982 745	40 300 697	10 682 048	26,51%
Autres produits sur opérations de leasing	1 927 716	1 617 438	310 278	19,18%
Total des produits de leasing	52 910 461	41 918 135	10 992 326	26,22%
Charges financières nettes	(31 205 783)	(23 552 307)	(7 653 476)	32,50%
Produits des placements	1 440 676	834	606	72,73%
PRODUIT NET DE LEASING	23 145 354	19 199 876	3 945 478	20,55%
Charges de personnel	(6 770 621)	(5 374 624)	(1 395 997)	25,97%
Autres charges d'exploitation	(3 575 726)	(3 301 772)	(273 954)	8,30%
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(616 256)	(443 111)	(173 145)	39,07%
Total des charges d'exploitation	(10 962 603)	(9 119 507)	(1 843 096)	20,21%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>47,36%</i>	<i>47,50%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,28%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 182 751	10 080 369	2 102 382	20,86%
Dotation aux provisions pour dépréciations des créances leasing	(5 496 665)	(2 745 679)	(2 750 986)	100,19%
Dotation aux provisions sur les titres de participation & immobilisations	(57 780)	(9 382)	(48 398)	515,86%
Dotation / Reprise aux provisions pour risques divers	110 000	(123 453)	233 453	-189,10%
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 738 306	7 201 855	-463 549	-6,44%
Autres gains ordinaires	925	14 269	(12 344)	-86,51%
Autres pertes ordinaires	(175 858)	-	(175 858)	#DIV/0!
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	6 564 373	7 216 124	-651 751	-9,03%
Impôt sur les bénéfices	(554 290)	(1 708 161)	1 153 871	-67,55%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%
Eléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE LA PERIODE	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%

➤ Etat des flux de trésorerie du 01.01.2025 au 31.12.2025

Rubrique	Période du 1er janvier au 31 décembre 2025	Période du 1er janvier au 31 décembre 2024
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Encaissements reçus des clients	259 281 192	205 874 753
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(293 015 509)	(226 796 414)
Sommes versées aux fournisseurs & autres créditeurs & Débiteurs divers	(3 857 456)	(3 719 138)
Sommes versées au personnel y compris les taxes rattachées	(6 390 856)	(5 439 629)
Acquisition/cession placement a court terme	9 801 000	-
Intérêts payés	(31 067 558)	(21 527 354)
Impôts et taxes payés	(9 531 965)	(8 544 662)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(74 781 152)	(60 152 444)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 027 068)	(3 092 037)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 645	-
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(4 000 000)	(5 000 000)
Encaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	500 000	150 000
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(6 524 423)	(7 942 037)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant des emprunts	180 000 000	170 714 944
Remboursement d'emprunts	(95 779 769)	(105 013 184)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	84 220 231	65 701 760
Variation de trésorerie	2 914 656	(2 392 721)
Trésorerie en début de période	3 688 695	6 081 416
Trésorerie à la clôture de la période (Note 27)	6 603 351	3 688 695

➤ Engagements hors bilan au 31.12.2025

Rubrique	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2025	2024
Engagements donnés	101 386 108	81 920 508
Opérations de leasing	39 008 288	31 832 187
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	12 670 840	6 010 296
Intérêts à courir sur emprunts bancaires	49 706 980	44 078 025
Engagements reçus	159 382 684	119 372 840
Garanties réelles reçues des clients	56 717 614	43 281 917
Intérêts à échoir sur contrats de Leasing	102 665 070	76 090 923

01 | 1-3-PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE



❖ Gestion du risque de crédit et risque de contrepartie

Les prises de décisions de financement leasing sont soumises à différents critères tant qualitatifs que quantitatifs. De plus, le crédit-bail, activité principale de la BTK LEASING est couvert en terme de risque de crédit par le bien objet du financement qui reste la propriété de la société jusqu'à la fin du contrat. Et malgré cela, les garanties réelles sont aussi prises pour la majorité des matériels spécifiques (supérieur à un montant de 50 mD)

❖ Les Risques financiers : (risque de liquidité, risque de taux et risque de change)

La gestion des risques financiers couvre en premier lieu le risque de liquidité et en second lieu les risques de taux et de change. Le risque de liquidité est suivi d'une manière permanente dans la mesure où il apparaît comme point régulier dans l'ordre de jour des instances (Comité des Risques et conseil d'administration).

➤ Le comité ALM a pour rôles :

- Le Suivi et le contrôle de l'adéquation entre la Maturité des Ressources et la Maturité des Emplois.
- Le suivi de la Gestion des Emprunts et de la Trésorerie
- Le suivi du risque de taux et du risque de liquidité
- Suivi du spread de leasing

La BTK LEASING n'est pas exposé au risque de change (une seule ligne de crédit extérieure BEI a été couverte contre le risque par Tunis Ré). Par contre La BTK LEASING est exposée au risque de taux comme toutes les sociétés de Leasing de la place puisque les loyers sont à un taux fixe alors que les ressources sont à un taux variables et fixes. La politique adoptée par la BTK ELASING pour réduire ce risque consiste à privilégier les ressources à taux fixes qui représentent 70% du total ressources au 31 décembre 2025.

❖ **Pilotage des risques opérationnels :**

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels s'appuie sur les éléments fondamentaux suivants:

➤ **La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels**

Ce recensement a pour but d'identifier, d'évaluer, de classer, de comparer et de hiérarchiser les risques susceptibles d'impacter une ligne de métier et / ou un Etablissement.

Les travaux de cartographie sont validés par le Comité des Risques.

Les risques à fort impact ou dont la maîtrise apparaît insuffisante font l'objet d'un plan d'actions dédié. Enfin, les risques susceptibles d'avoir un impact financier dépassant un certain seuil (montant défini par l'établissement) font systématiquement l'objet d'une revue complémentaire.

➤ **Le recensement des incidents avérés**

L'alimentation de la base incident est la clé de voûte du dispositif de maîtrise de risques opérationnels.

Son périmètre d'alimentation est étendu : toutes les activités de l'Etablissement sont concernées et aucun seuil financier de remontée des incidents n'est retenu.

❖ Pilotage des risques opérationnels :

Cette base incidente des risques opérationnels a pour objectifs de :

- ✓ Accompagner les utilisateurs dans la gestion des incidents sur leurs périmètres propres, en facilitant notamment le suivi des plans d'actions définis,
- ✓ Caractériser les incidents, en évaluant les impacts financiers associés,
- ✓ Analyser l'évolution des profils de risque en utilisant notamment les reportings dédiés,
- ✓ Disposer de tableaux de bord de pilotage des risques opérationnels,
- ✓ Collecter et conserver un historique des données permettant de répondre aux critères d'agrément Bâle II

L'impact financier d'un incident déclaré doit être :

- ✓ Chiffré, dès lors que la perte se retrouve directement en comptabilité,
- ✓ Estimé, par la méthode des coûts dans les autres cas (par exemple, un incident informatique pourra être quantifié par les jours / hommes nécessaires à sa résolution).

La base des incidents des risques opérationnels doit régulièrement faire l'objet d'un contrôle à posteriori par le Responsable des risques opérationnels afin de s'assurer de la qualité et de l'exhaustivité des données.

❖ Risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme

Au sujet de la sécurité financière, le principal fait marquant de l'année, est l'entrée en production de la solution Vneuron à travers les applications ; Reis KYC et Reis AML. À cet effet ladite solution nous a fourni un apport considérable sur le plan de l'identification et l'évaluation des risques LAB-FT et ce conformément aux dispositions de la circulaire 2017-08 tel que modifiée et amendée par la circulaire BCT 2018-09.

Description du dispositif ;

Le dispositif général de la conformité en matière de LAB-FT a été automatisé à travers la mise en place de la solution Vneuron et il est en fait composé des fonctionnalités suivantes ;

- Le module KYC en 5 modèles (Placement par rapport à KSIOP en position en FrontOffice)
- Un processus automatisé pour l'identification des BE
- Un module de gestion électronique des données GED
- Un module de filtrage des clients avant l'entrée en relation
- Un module de balayage de toute la base clients (Le lancement soit programmé, soit à la demande)
- Un module de profilage des clients avant l'entrée en relation (2 modèles de profilage)
- Un module de WF décisionnel sur les entrées en relation (Un système de validation des clients jugés à risques élevées) qui fait intervenir selon les cas : la conformité, la gestion des risques, le juridique, l'exploitation et la Direction Générale (En cas d'arbitrage et en cas de validation des clients de type PPE)
- Un module automatisé pour la gestion des alertes AML (Implémentation de 9 scénarios)

01 | 1-4-LES PROGRÈS RÉALISÉS



Chiffres clés – Année 2025



276 MDT

Mise en force

2 530

Nombre dossiers MEF

14,44%

Taux de sortie



514 MDT

Total engagement

258 MDT

Encaissement client

383 MDT

Total emprunt

439,7 MDT

Créances Leasing



54,8 MDT

Fonds propres

10,98%

ROE

0,34%

ROA



+10,46%

Taux de CDL

53 MDT

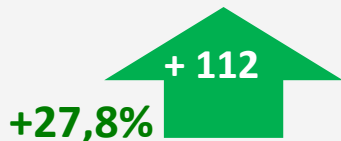
Masse douteuse

35 MDT

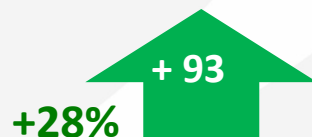
Impayés

Comparaison 2025-2024

Total engagements : 513



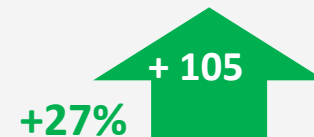
Encours financiers: 429



Impayé: 35



Total bilan: 496



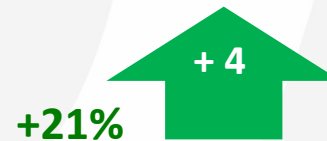
Taux d'actifs
accrochés 10,46%



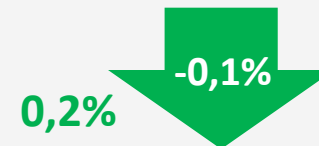
Produits de leasing:
53



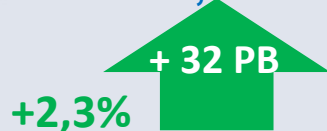
PNL: 23,2



Coefficient
d'exploitation: 47,4%



Taux de sortie
Production 2025:
14,44%



Taux effectif sur les
encours: 13,46%



Coût des
ressources: 9,25%



Spread de leasing:
4,21%



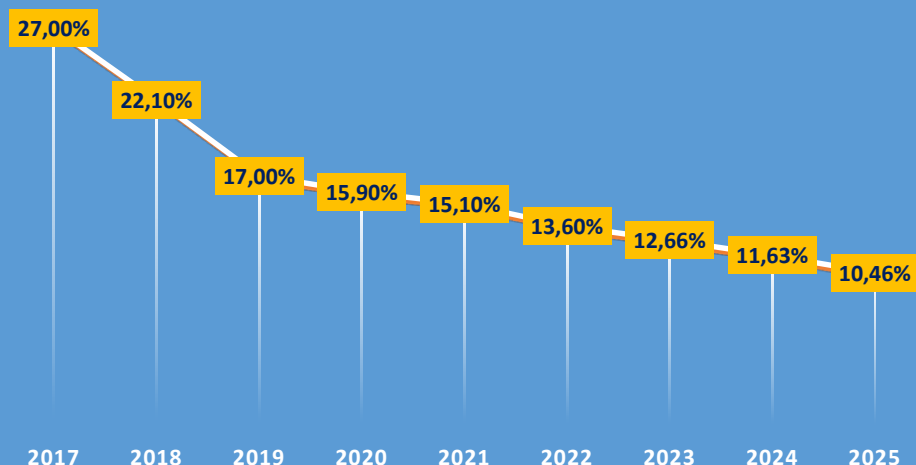
Indicateurs clés d'activité de la BTK LEASING 2017-2025:

CHIFFRES EN KDT

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Masse douteuse	60 287	44 360	34 110	32 673	35 395	36 644	40 970	46 729	53 727
Total engagement	222 955	201 168	201 189	203 879	229 618	269 363	323 561	401 745	513 654
Taux de CDL	27,00%	22,10%	17,00%	15,90%	15,10%	13,60%	12,66%	11,63%	10,46%

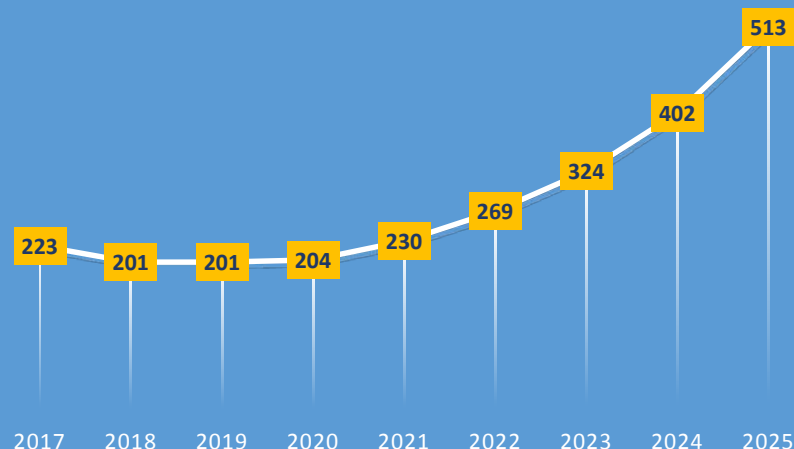
Taux de CDL

EVOLUTION TAUX DE CDL 2017-2025



Total engagement en MDT

EVOLUTION DES ENGAGEMENTS



Indicateurs clés d'activité de la BTK LEASING 2017-2025:

CHIFFRES EN KDT

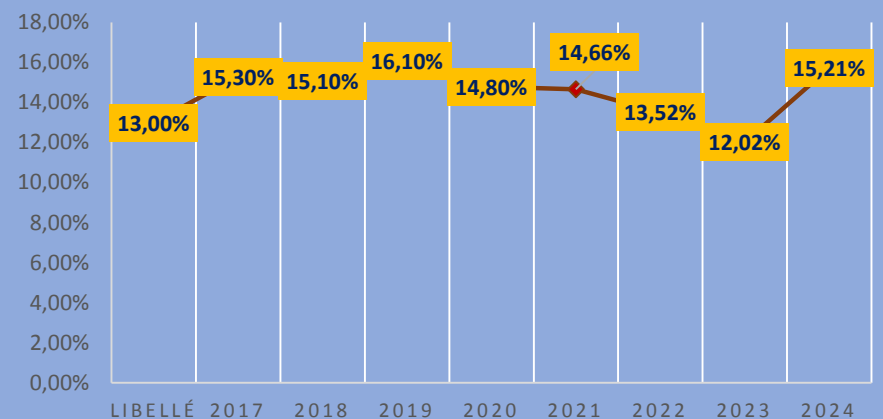
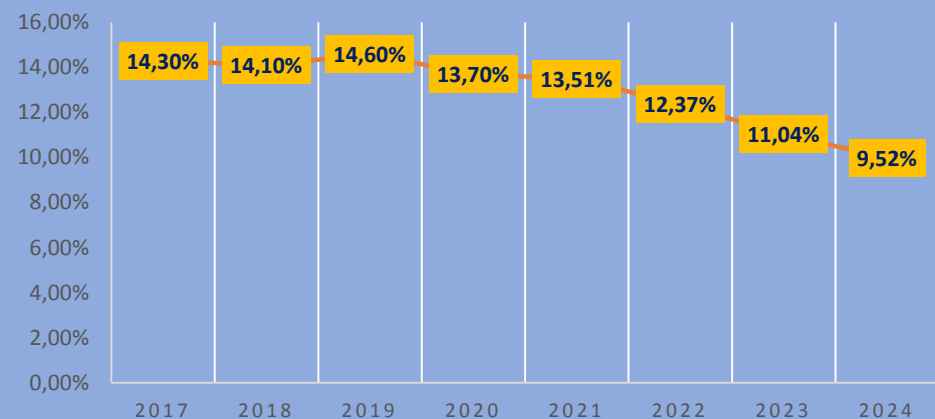
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio TIER I	12,20%	14,30%	14,10%	14,60%	13,70%	13,51%	12,37%	11,04%	9,52%
Ratio de solvabilité	13,00%	15,30%	15,10%	16,10%	14,80%	14,66%	13,52%	12,02%	15,21%

Ratio Tier one

Ratio de solvabilité

TIER ONE 2017-2025

RATIO DE SOLVABILITÉ 2017-2025



INDICATEURS	Cumul au		Variation
	31/12/2025	31/12/2024	2025/2024
En mDT			
Agriculture	40 596	39 137	3,73%
Industrie	42 317	66 964	-36,81%
Bâtiments & Travaux publics	11 146	15 667	-28,86%
Tourisme	68 039	32 690	108,13%
Services & Commerce	174 878	133 941	30,56%
Montant des Approbations	336 976	288 399	16,84%
Agriculture	50 062	26 016	92,43%
Industrie	29 253	38 307	-23,64%
Bâtiments & Travaux publics	14 507	13 754	5,47%
Tourisme	24 792	23 983	3,37%
Services & Commerce	157 370	103 248	52,42%
Montant des Mises en force	275 984	205 308	34,42%
Encours Financiers du Leasing	429 728	336 905	27,55%
Total des Engagements Courants Leasing (a)	459 926	355 016	29,55%
Total des Engagements Classés Leasing (b)	53 727	46 730	14,97%
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)	513 653	401 746	27,86%
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)	10,46%	11,63%	-10,06%

**1-5-DESCRIPTION
DES OBJECTIFS ET
MOYENS MIS EN
ŒUVRE ET
POSITIONNEMENT
DE LA SOCIÉTÉ
VIS-À-VIS DE
LA CONCURRENCE**

01



Indicateurs d'activité 2025/2024

► La part de marché a connu une progression importante atteignant 10,9% au titre de l'exercice 2025, et 8,6% sur la période en 2024 contre 7,7% à la même période en 2023, marquant ainsi un gain significatif. Cette performance témoigne d'une stratégie efficace et d'un positionnement concurrentiel renforcé.

► La BTK LEASING se positionne au 5ème rang des sociétés de leasing en terme de production mises en force contre la 6ème place en 2024.

► En 2025, les mises en force ont augmenté de 70,6 MDT par rapport à décembre 2024, soit une croissance de 34,4 %, nettement supérieure au taux d'évolution sectoriel de 6%. Cette dynamique, plus soutenue que celle du marché du leasing, constitue un gain important pour l'accroissement de notre part de marché.



Indicateurs d'activité 2025/2024

- ▶ La part de marché a connu progression importante atteignant 10,9% au titre de l'exercice 2025, et 8,6% sur la période en 2024 contre 7,7% à la même période en 2023, marquant ainsi un gain significatif.
- ▶ En matière d'encours financiers, la BTK Leasing a renforcé sa position en gagnant une part supplémentaire, passant de la 7ème place en 2024 avec 8,1 % à la 6ème place avec une part de marché de 9,6%.
- ▶ En matière d'approbations, la BTK Leasing a enregistré une hausse significative de 46,2 %, nettement supérieure à la croissance moyenne du secteur de 5 %.

CHIFFRES EN MDT

Rang	Lease	Exercice 2025	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2022	Part de marché 2025	Part de marché 2024	Part de marché marché 2023	Part de marché marché 2022
1	Tunisie Leasing	507	479	453	341	20,0%	20,10%	21,00%	17,90%
2	A.T.L	412	382	332	315	16,2%	16,00%	15,40%	16,50%
3	C.I.L	380	375	355	323	15,0%	15,70%	16,40%	17,00%
4	Hannibal Lease	366	371	341	302	14,4%	15,50%	15,80%	15,80%
5	BTK Leasing	276	205	166	143	10,9%	8,60%	7,70%	7,50%
6	Attijari Leasing	275	283	265	238	10,8%	11,90%	12,30%	12,50%
7	BH Leasing (ML)	168	151	113	121	6,6%	6,30%	5,20%	6,30%
8	Best Lease	151	140	137	121	5,9%	5,90%	6,30%	6,30%
	TOTAL	2 533	2 386	2 162	1 904	100,0%	100,00%	100,00%	100,00%

01 | 1-6- LES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ ET SON ÉVOLUTION



➤ Etat de résultat du 01.01.2025 au 31.12.2025

Rubriques en TND	Période du 1er janvier au 31 décembre 2025	Période du 1er janvier au 31 décembre 2024	VAR 2024/2025	% VAR 2024/2025
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	50 982 745	40 300 697	10 682 048	26,51%
Autres produits sur opérations de leasing	1 927 716	1 617 438	310 278	19,18%
Total des produits de leasing	52 910 461	41 918 135	10 992 326	26,22%
Charges financières nettes	(31 205 783)	(23 552 307)	(7 653 476)	32,50%
Produits des placements	1 440 676	834	606	72,73%
PRODUIT NET DE LEASING	23 145 354	19 199 876	3 945 478	20,55%
Charges de personnel	(6 770 621)	(5 374 624)	(1 395 997)	25,97%
Autres charges d'exploitation	(3 575 726)	(3 301 772)	(273 954)	8,30%
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(616 256)	(443 111)	(173 145)	39,07%
Total des charges d'exploitation	(10 962 603)	(9 119 507)	(1 843 096)	20,21%
<i>Coefficient d'exploitation</i>	<i>47,36%</i>	<i>47,50%</i>	<i>-0,1%</i>	<i>-0,28%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	12 182 751	10 080 369	2 102 382	20,86%
Dotation aux provisions pour dépréciations des créances leasing	(5 496 665)	(2 745 679)	(2 750 986)	100,19%
Dotation aux provisions sur les titres de participation & immobilisations	(57 780)	(9 382)	(48 398)	515,86%
Dotation / Reprise aux provisions pour risques divers	110 000	(123 453)	233 453	-189,10%
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 738 306	7 201 855	-463 549	-6,44%
Autres gains ordinaires	1 925	14 269	(12 344)	-86,51%
Autres pertes ordinaires	(175 858)	-	(175 858)	#DIV/0!
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	6 564 373	7 216 124	-651 751	-9,03%
Impôt sur les bénéfices	(554 290)	(1 708 161)	1 153 871	-67,55%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%
Eléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE LA PERIODE	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	6 010 083	5 507 963	502 120	9,12%

02

EVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PERFORMANCES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Rubriques en dinars	31. déc.	31-déc.	31-déc.	31-déc.
	2 025	2 024	2 023	2 022
A C T I F				
Liquidités et équivalents de liquidités	6 910 177	5 424 232	7 781 529	974 441
Placements à court terme	-	-	-	10 500 000
Créances issues d'opérations de leasing	439 345 425	337 242 907	275 144 095	232 196 386
a- Créances sur contrats mis en force	430 020 481	334 339 479	273 438 305	230 279 145
b- Créances sur contrats en instance de mise en force	9 324 944	2 903 428	1 705 789	1 917 241
Placements à long terme	17 987 866	24 433 729	9 881 685	3 874 635
Valeurs immobilisées	5 673 380	3 499 416	1 108 956	1 015 230
a- Immobilisations incorporelles	278 961	406 866	422 131	549 015
b- Immobilisations corporelles	5 394 419	3 092 550	686 825	466 215
Autres actifs	26 368 296	21 011 607	11 637 452	2 939 622
a- Prêts au personnel	322 941	410 926	423 578	431 451
b- Charges reportées	667 113	622 925	485 593	467 364
c- Autres	25 378 242	19 977 756	10 728 281	2 040 807
Total de l'actif	496 285 144	391 611 891	305 553 718	251 500 315
P A S S I F				
Concours bancaires et dettes rattachées	445 206	1 873 917	1 838 493	536 924
Emprunts et dettes rattachées	383 755 815	299 397 360	221 869 649	187 438 823
Dettes envers la clientèle	9 446 826	7 026 041	5 630 756	3 324 256
Fournisseurs et comptes rattachés	43 046 212	30 128 470	28 875 659	18 483 235
Autres passifs	4 733 597	4 174 317	3 694 668	3 228 955
a- Provisions pour passifs et charges	1 540 000	1 650 000	1 650 000	1 150 000
b- Autres	3 193 597	2 524 317	2 044 668	2 078 955
Total du passif	441 427 656	342 600 105	261 909 224	213 012 193
C A P I T A U X P R O P R E S				
Capital	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves	20 321 031	16 723 028	11 348 919	5 749 390
Résultats reportés	3 526 374	1 780 795	2 005 494	2 733 202
Résultat de l'exercice	6 010 083	5 507 963	5 290 080	5 005 530
Total des capitaux propres	54 857 488	49 011 786	43 644 493	38 488 122
Total passif et capitaux propres	496 285 144	391 611 891	305 553 718	251 500 315

03

**LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS
SURVENUS ENTRE
LA DATE DE CLÔTURE
DE L'EXERCICE ET LA DATE
À LAQUELLE LE
RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI.**



Événements postérieurs à la clôture :

Ces états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'Administration tenu le 27 février 2026.

Par ailleurs, aucun évènement n'est survenu postérieurement à la date d'arrêté et à la date de publication des états financiers, ayant des incidences sur la situation financière et sur le résultat de l'exercice au 31/12/2025.

04 | EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR



Enjeux en matière de développement:

Les états financiers prévisionnels de la période 2026-2030 de la BTK LEASING ont été élaborés sur la base des états financiers certifiés au titre de l'exercice 2025 et sur la base des évolutions historiques. Les hypothèses sous-jacentes et les prévisions ont été approuvées par le conseil d'administration du 27/02/2026.

Les principaux axes de développement stratégique de la BTK LEASING se présentent comme suit :

Dans le contexte actuel de la BTK LEASING, et compte tenu de la conjoncture économique actuelle caractérisée par une liquidité tendue sur le marché intensifié par l'effet d'éviction des émissions récurrentes de l'Etat sur le marché de la dette, la BTK LEASING s'est engagée à mettre en place un programme de mobilisation de ressources stables et diversifiées pour renforcer ses équilibres financiers,

La politique de croissance de la BTK LEASING dans les années à venir, sera basée sur un développement de l'activité à un rythme soutenu et une politique de maîtrise du risque.

- Dans le contexte actuel de la BTK LEASING , et compte tenu de la conjoncture économique actuelle caractérisée par une liquidité tendue sur le marché intensifié par l'effet d'éviction des émissions récurrentes de l'Etat sur le marché de la dette, la BTK LEASING s'est engagée à mettre en place un programme de mobilisation de ressources stables et diversifiées pour renforcer ses équilibres financiers,
- Par ailleurs, la BTK LEASING s'est engagée dans le développement de l'activité à travers l'ouverture d'agences pour s'implanter dans des zones à forte demande,
- La politique de croissance de la BTK LEASING dans les années à venir, sera basée sur un développement de l'activité à un rythme soutenu et une politique de maîtrise du risque,
- Mise en place d'une politique de croissance et suivi des objectifs à travers:
 - ✓ Optimisation continue du modèle opérationnel en termes de qualité, d'efficacité, de maîtrise des risques.
 - ✓ Pilotage régulier de l'activité à travers des tableaux de bord, des indicateurs de suivi et de performance.

Bilans prévisionnels 2026-2030

Unité: en DT

Rubriques en DT	PMT				
	31/12/2026	31/12/2027	31/12/2028	31/12/2029	31/12/2030
ACTIF					
Liquidités et équivalents de liquidités	2 375 000	2 850 000	8 420 000	9 575 000	8 576 000
Créances issues d'opérations de leasing	568 049 294	676 020 453	769 170 019	837 411 515	900 528 566
Portefeuille-titres de placement		10 000 000	15 000 000	30 000 000	20 000 000
Portefeuille d'investissement	23 987 866	27 606 960	31 115 858	35 625 201	40 135 011
Valeurs immobilisées	7 627 677	11 478 964	11 775 004	12 213 928	13 295 738
Autres actifs	17 087 474	17 770 973	18 659 521	19 779 093	27 190 730
Total de l'actif	619 127 310	745 727 350	854 140 402	944 604 737	1 009 726 045
PASSIF					
Concours bancaires et dettes rattachées		7 750 000	-	-	-
Emprunts et dettes rattachées	490 061 164	587 409 048	688 895 470	763 389 131	817 724 650
Dettes envers la clientèle	10 580 445	13 955 903	15 211 934	16 581 008	19 897 210
Fournisseurs et comptes rattachés	48 633 418	51 048 708	53 584 764	56 247 622	59 060 003
Autres passifs	9 221 636	17 856 981	19 867 679	22 029 447	14 357 392
a- Provisions pour passifs et charges	2 250 000	2 750 000	3 250 000	3 750 000	4 250 000
b- Autres	6 971 636	15 106 981	16 617 679	18 279 447	10 107 392
Total du passif	558 496 663	678 020 640	777 559 847	858 247 208	911 039 255
CAPITAUX PROPRES					
Capital	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves	26 321 032	31 321 032	36 321 032	41 321 032	47 321 032
Résultats reportés	1 280 217	1 309 614	2 885 678	5 759 524	9 036 497
Résultat de l'exercice	8 029 397	10 076 064	12 373 846	14 276 973	17 329 261
Total des capitaux propres	60 630 646	67 706 710	76 580 556	86 357 529	98 686 790
Total passif et capitaux propres	619 127 310	745 727 350	854 140 403	944 604 737	1 009 726 045

Etats des résultats prévisionnels 2026-2030

Rubriques en DT	PMT				
	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P	2030 P
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	69 198 981	88 176 835	106 162 988	122 724 218	134 047 713
Autres produits d'exploitation	2 709 461	3 271 601	3 871 661	4 522 147	5 265 374
Total des produits de leasing	71 908 442	91 448 435	110 034 649	127 246 365	139 313 088
Charges financières nettes Leasing	(43 246 937)	(53 561 263)	(66 051 579)	(76 761 895)	(85 276 179)
Produits de placement	1 584 744	1 743 218	1 917 540	2 109 294	2 320 223
PRODUIT NET DE LEASING	30 246 249	39 630 390	45 900 610	52 593 764	56 357 132
Charges de personnel	(7 447 684)	(8 043 499)	(8 686 979)	(9 381 937)	(10 132 492)
Autres charges d'exploitation	(3 861 787)	(4 170 730)	(4 504 388)	(4 864 740)	(5 253 919)
Dotation aux amortissements	(1 166 712)	(1 858 712)	(1 951 648)	(2 049 230)	(2 151 692)
Total charges d'exploitation	(12 476 183)	(14 072 941)	(15 143 015)	(16 295 907)	(17 538 102)
Coefficient d'exploitation	41,25%	35,51%	32,99%	30,98%	31,12%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	17 770 066	25 557 450	30 757 595	36 297 858	38 819 030
Dotations aux provisions sur Créances Leasing nettes	(5 462 633)	(6 846 041)	(8 003 626)	(8 876 268)	(9 544 384)
Dotation aux provisions pour risques divers	(500 000)	(500 000)	(500 000)	(500 000)	(500 000)
Résultat d'exploitation	11 807 433	18 211 409	22 253 969	26 921 590	28 774 646
Autres gains ordinaires					
Autres pertes ordinaires					
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	11 807 433	18 211 409	22 253 969	26 921 590	28 774 646
Impôts sur les résultats	(3 778 037)	(8 135 345)	(9 880 124)	(12 644 617)	(11 445 383)
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	8 029 397	10 076 064	12 373 846	14 276 974	17 329 263
Eléments extraordinaires					
Résultat net de l'exercice	8 029 397	10 076 064	12 373 846	14 276 973	17 329 261
Montant de réinvestissement exonéré	5 000 000	5 000 000	5 000 000	6 000 000	6 000 000

Unité: en DT

Etats des flux de trésorerie prévisionnels 2026-2030

Unité: en DT

Rubrique	2025 R	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P	2030 P
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles						
Encaissements reçus des clients	259 281 192	319 012 876	418 822 082	531 420 838	699 304 710	800 510 088
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(293 015 507)	(352 045 704)	(420 948 712)	(509 463 961)	(611 273 076)	(732 972 591)
Sommes versées aux fournisseurs & autres créditeurs	(3 857 458)	(4 193 142)	(5 031 771)	(6 038 125)	(7 245 750)	(7 245 750)
Sommes versées au personnel y compris les taxes rattachées	(6 390 856)	(7 522 161)	(8 123 934)	(8 773 848)	(9 475 756)	(10 233 817)
Acquisition/cession placement a court terme	9 801 000		(10 000 000)	(5 000 000)	(15 000 000)	10 000 000
Intérêts payés	(31 067 560)	(43 679 406)	(54 096 876)	(66 712 095)	(77 529 514)	(86 128 941)
Impôts et taxes payés	(9 531 962)	(10 485 158)	(11 533 674)	(12 687 041)	(13 955 745)	(15 351 320)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(74 781 151)	(98 912 695)	(90 912 884)	(77 254 231)	(35 175 130)	(41 422 330)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement						
Encaissement / Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 024 423)	(3 121 008)	(5 710 000)	(2 412 190)	(2 912 190)	(2 912 190)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations financières	2 645					
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(4 000 000)	(6 000 000)	(5 000 000)	(5 000 000)	(5 000 000)	(6 000 000)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(7 021 778)	(9 121 008)	(10 710 000)	(7 412 190)	(7 912 190)	(8 912 190)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement						
Encaissement suite à l'émission d'actions						
Dividendes et autres distributions		(2 500 000)	(3 000 000)	(3 500 000)	(4 500 000)	(5 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	180 000 000	230 000 000	270 000 000	332 000 000	350 000 000	395 000 000
Remboursement d'emprunts	(95 779 769)	(123 694 648)	(172 652 116)	(230 513 578)	(301 257 880)	(340 664 481)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	84 220 231	103 805 352	94 347 884	97 986 422	44 242 320	49 335 519
Variation de trésorerie	2 914 657	(4 228 352)	(7 275 001)	13 320 001	1 155 000	(999 000)
Trésorerie en début de période	3 688 695	6 603 352	2 375 000	(4 900 000)	8 420 000	9 575 000
Trésorerie à la clôture de la période	6 603 352	2 375 000	(4 900 000)	8 420 000	9 575 000	8 576 000

05

ACTIVITÉ EN MATIÈRE
DE RECHERCHES
ET DÉVELOPPEMENT



Activité en matière de recherches et développement

- La BTK LEASING a finalisé la préparation d'un cahier des charges en vue de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de leasing. Actuellement, des réunions avec différents éditeurs de logiciels sont en cours pour évaluer les solutions disponibles sur le marché. Cette étape fait partie des préparatifs pour le lancement prochain d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un nouveau système d'information de Leasing,
 - La DSI de la BTK LEASING a développé une interface d'extraction des données implémentées dans le logiciel de métier de leasing Cassiopae
 - Les années 2023-2024 et 2025 s'est caractérisée par plusieurs événements, nous notons essentiellement :
 - La mise en place d'un logiciel de recouvrement et la mise en place d'une nouvelle solution call center.
 - Dans le cadre du projet de mise en place de l'application Recouvrement et Contentieux, la Direction Générale de la BTK LEASING a lancé depuis avril 2022 un chantier de mise en place de logiciel sur une période de 6 mois dont la mise en place a été effectuée en 6 principales étapes:
 - 1- Etablissement du retroplanning et phase du projet
 - 2- Cadrage de projet et fixations des fonctionnalités cibles
 - 3- Ecriture des scripts d'importation des données.
 - 4- Installation, cahier de recette, tests (USER)
 - 5- Formation
 - 6- Passage en mode production.
 - Ce projet de mise en place de cette application a été engagé depuis le 22/04/2022 à travers un chantier de spécification des fonctionnalités et de fiabilisation des données clients.
 - Dans un premier temps, ce système est destiné à simplifier la gestion de recouvrement amiable et contentieux, et les relations avec les partenaires de la BTK LEASING (Avocat, Huissier notaire..).
 - Dans un second temps, la solution informatique devra faciliter la gestion de recouvrement et être utilisé par l'ensemble des intervenants. Cette application assurera une communication efficace entre les différents intervenants et garder trace de tous les échanges et arrangements avec les clients afin de pouvoir établir des statistiques de relance et des actions de recouvrement

Activité en matière de recherches et développement

❖ Mise en place de service Call center Phonix (Partie intégrée dans le logiciel de recouvrement «Prolease»):

L'outil « Call center » permettra à la BTK LEASING notamment:

- 1- La possibilité de traitement de grand nombre de clients, sans grands moyens humains et logistiques.
- 2- Le suivi de l'historique d'appels & des actions réalisées avec chaque client. Ce qui permettra un suivi rapide, daté selon promesse de paiement et relance si promesse non tenue (le client va rapidement comprendre que tant que le règlement n'est pas réalisé, il sera relancé sans relâche avant la prochaine échéance, jusqu'à obtention du passage pour règlement).

Mise en place en cours d'une plateforme d'alerte permettant l'accès aux annonces légales en Tunisie

La BTK LEASING est en train de mettre en place cette plateforme en vertu d'une convention avec la société LEGALTECH qui est une startup spécialisée dans le domaine de la recherche, la veille et les alertes sur les annonces légales en Tunisie de manière instantanée, rapide et efficace.

Cette plateforme permettra à la BTK LEASING d'améliorer sa visibilité sur le risque financier de certains clients.

06

LES CHANGEMENTS DES MÉTHODES D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS.



Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers:

- Aucun retraitement n'a été identifié en 2025.



CHAPITRE 2- PARTICIPATION



1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle

Aucun contrôle n'a été exercé par la BTK LEASING

2- Les prises de participation ou les aliénations

FONDS GERES / Sociétés	Sociétés	Date de décaissement	Mise initiale	Encours par fonds au 31/12/2025	Encours par société au 31/12/2025
BTK LEASING 1- BTK CAPITAL	SILIREND	24/06/2013	1 000 000	750 000	500 000
	POLYMED				102 000
	ACTIFS PRECIEUX				148 000
BTK LEASING 2- BTK CAPITAL	ACTIFS PRECIEUX	23/06/2014	1 000 000	654 000	154 000
	PALMAWOOD				500 000
BTK LEASING 4- BTK CAPITAL	Abattoir ELBAYA	25/03/2021	500 000	-	0
BTK LEASING 5- BTK CAPITAL	UNIPACK SA	23/03/2022	1 000 000	1 000 000	800 000
	Placements monétaire				200 000
BTK LEASING 6- BTK CAPITAL	CARTHAGO CERAMIC	24/03/2023	6 000 000	6 000 000	5 000 000
	SAOUEF				987 500
	Placements monétaire				12 500
BTK LEASING 7- BTK CAPITAL	Placements monétaire	25/03/2024	1 000 000	1 000 000	1 000 000
BTK LEASING 01-2024 SOFIA SICAR	Placements monétaire	25/03/2024	4 000 000	4 000 000	4 000 000
BTK LEASING 8- BTK CAPITAL	Placements monétaire	25/03/2025	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Total			18 500 000	17 404 000	17 404 000



ACTIONNARIAT



1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues	% du capital	Nombre de droits de votes détenus	% du nombre Total de droits de vote
B T K Bank	Avenue Med V Tunis	2 374 950	94,998 %	2 374 950	94,998%
Etablissement M.T ELLOUMI	Avenue Med V Tunis	125 000	5%	125 000	5%
Rim LAKHOUA	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Salma	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Faouzi	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Hichem	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Naama	c/o BTK Bank	10	-	10	-

2- Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

ARTICLE 29 : COMPOSITION -DROIT DE SIEGER A L'ASSEMBLEE

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs Actions.

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président directeur général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président directeur général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les Actionnaires, même les absents ou les incapables.

ARTICLE 37 : QUORUM DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée pour une deuxième réunion et elle délibère valablement sans aucun quorum ne soit requis. Un délai minimum de 15 jours entre la première et la deuxième convocation doit être observé.

ARTICLE 38 : VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire doivent être votées à la majorité simple des actionnaires présents ou dûment représentés.

3- Le rachat d'actions , nature et cadre légal de l'opération

- En 2022, l'actionnaire STB BANK a cédé sa participation de 5% à l'établissement MT EIIOUMI.

IV | ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION



Composition du conseil d'administration

Mme Salma ELLOUMI REKIK,	Présidente du Conseil
Mme Samira BELKADHI	à titre personnel
Mr Fadhel BEN OTHMEN	Président Comité d'Audit
Mr Mohamed Nouredine YAICHE	à titre personnel
Mr Khalil LAJIMI,	Président Comité des Risques
Mr Zied ELLOUMI	à titre personnel
Mme Sonia Rekik	à titre personnel
Mme Myriam ELLOUMI	à titre personnel
Mme Rim LAKHOUA	représentante de la BTK Bank
Mr Imed DEROUICHE	à titre personnel

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

ARTICLE 19 (Statuts BTK LEASING): CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi ou en dehors des actionnaires, nommés par l'Assemblée Générale et n'étant pas soumis aux incapacités et déchéances prévues par la loi.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être des personnes physiques ou morales de nationalité Tunisienne ou étrangère, doivent bénéficier de tous leurs droits civiques et politiques et n'ont jamais été condamnés à une peine privative de liberté.

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre.

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

Suite ARTICLE 20 (Statut BTK LEASING: DUREE DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Toutefois, l'Assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leur violation des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leur indépendance.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec les sociétés visées au paragraphe premier, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui est de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel

Chaque administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la Société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de Conseil de Surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la Société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

Suite ARTICLE 19: CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les sociétés et personnes morales membres au Conseil d'Administration peuvent remplacer leur représentant permanent par un autre représentant pendant le temps restant à courir des fonctions du premier.

Si une ou plusieurs places d'administrateurs deviennent vacantes suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice de son prédécesseur.

Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée Générale, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

ARTICLE 20 : DUREE DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années à compter de la constitution ; chaque année s'entendant de l'intervalle s'écoulant entre deux Assemblées Générales annuelles ordinaires consécutives.

Le premier Conseil sera nommé par l'Assemblée Générale constitutive de la Société et restera en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui délibèrera sur l'approbation des comptes du 3eme exercice social.

A partir de cette date, il sera précédé au renouvellement du Conseil en entier pour une durée de 3 ans. En cas d'expiration du mandat des administrateurs avant la réunion de l'Assemblée Générale, le Conseil continuera à exercer ses fonctions jusqu'à la tenue de ladite Assemblée.

Chaque administrateur a droit à un nombre illimité de mandats, à l'exception du mandat des administrateurs indépendants, lequel ne pourra être renouvelé qu'une seule fois.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

Néant

3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

ARTICLE 24 (Statuts BTK ELASING): POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Toutefois, le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales des Actionnaires.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même pour les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers, savait ou ne pouvait ignorer que l'acte dépassait son objet.

Sous réserve des dispositions de l'article 200 du Code des sociétés commerciales le Conseil d'Administration a notamment, les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

1. Il fonde toute société et concourt à sa fondation. Il achète toutes actions, effets et tous droits quelconques. Il intéresse la Société dans toutes participations soit directement, soit par l'intermédiaire de tous syndicats d'émission. Il représente la Société dans toutes les entreprises où elle possède des actions des parts, des titres ou des intérêts de toute sorte, use de tous droit et effectue toutes opérations nécessaires par ces bons et ces intérêts.
2. Il désigne les représentants de la Société auprès de toutes administrations, à toutes occasions et à l'effet de régler avec elles toutes situations.
3. Il remplit toutes formalités auprès des gouvernements et des administrations, à l'effet notamment de se soumettre aux règlements en vigueur en Tunisie et dans tous les pays étrangers. Plus particulièrement il désigne le ou les agents à charger, conformément aux lois et règlements de ces pays, de la représentation de la Société auprès de l'autorité locale, de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales et de leur bonne application. Ce ou ces agents peuvent être des délégués représentant la Société dans ces pays, et munis pour cette mission d'un pouvoir attestant leur qualité d'agents responsables.
4. Il peut créer ou supprimer toutes succursales, agences ou bureaux en Tunisie ou à l'étranger.
5. Il conclut ou autorise toutes conventions et tous marchés et désigne son représentant pour la conclusion de ces conventions et marchés.
6. Il autorise l'acquisition de terrains et immeubles nécessaires au fonctionnement de la Société.
7. Il consent tous baux et locations avec ou sans promesse de vente et tous transferts. Il résilie ces locations avec ou sans indemnisation.

3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction- Suite

ARTICLE 24: POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Il autorise l'achat et la vente de tous biens mobiliers.
2. Il peut contracter tous emprunts payables en espèce ou par voie d'ouverture de crédit qui sont ouverts dans les conditions qu'il juge convenables. Il peut également conférer toutes hypothèques antichrèses et délégation sur les biens de la Société et toutes garanties mobilières et immobilières.
3. Il accepte et autorise toutes garanties.
4. Il contracte toutes polices ou contrats d'assurances. Il émet, accepte, acquitte, négocie, endosse et avalise tous chèques, billets, endos ou effets de commerce, il se fait ouvrir tous comptes courants à la Banque Centrale de Tunisie et dans toutes autres banques, ainsi que dans tous bureaux de poste de son choix
5. Il autorise toutes mains levées soit par voie de désistement du droit d'opposition, d'inscription de privilèges, soit par voie d'annulation des demandes d'abrogation et de tous autres, le tout avec ou sans paiement. Il peut également renoncer à tous droits de priorité.
6. Il arrête les états financiers annuels qui doivent être soumis aux Commissaires aux Comptes 40 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.
7. Il présente chaque année à l'Assemblée Générale ses comptes de gestion, élabore le cas échéant, un rapport sur ses comptes et sur la situation de la Société et propose un projet de répartition des dividendes.
8. Il présente à l'Assemblée Générale toutes propositions d'augmentation et de réduction du capital social, de prorogation, fusion ou dissolution anticipée de la Société, de modification ou additions aux présents statuts. Il est responsable de l'exécution des résolutions de l'Assemblée Générale.
9. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie des pouvoirs susmentionnés au Directeur Général dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

4- Comités émanant de l'organe de la direction générale: Comités spéciaux et rôle de chaque comité

➤ Comité de financement interne:

Il est composé du Directeur Général, du Directeur d'exploitation et du Directeur des Risques.

Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est supérieur à 80 KDT et inférieur ou égal à 500 KDT pour un financement leasing mobilier et immobilier,

➤ Comité de cession des biens récupérés:

Il est composé du Directeur Général, de la chargée de vente, du responsable contentieux, du Directeur Commercial, du Directeur des risques, du Directeur GRH et administratif, du directeur comptable, du directeur de la conformité, Directeur Financier et du chargé Back-office.

Le comité de cession a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert indépendant.

➤ Comité de recouvrement et CTX:

Ce comité est composé du Directeur Général, du Directeur des risques, du Directeur financier du Directeur Juridique, Directeur d'exploitation, Responsable Contentieux, Responsable recouvrement, le back office chargé des dossiers Vol & épave,

Ce comité interne de recouvrement et CTX a pour mission de statuer sur les principaux dossiers du portefeuille à passer en CTX et le suivi des dossiers contentieux ainsi que la prise de décision relative au portefeuille client.

➤ Comité de pilotage des suspens bancaires:

- Le comité de suspens constitue un comité permanent. Il assure le suivi des suspens bancaires et comptables en vue de l'élaboration des états financiers.

4- Comités émanant de l'organe de la direction générale: Comités spéciaux et rôle de chaque comité (Suite)

➤ Comité ALM: & Trésorerie :

Il est composé du Directeur général, du directeur financier, directeur des risques , du directeur comptable, et du directeur commercial

Le comité ALM a pour mission d'analyser les risque de taux et risque de liquidité ainsi que l'adéquation entre les actifs et les passifs, il examine aussi les prévisions de trésorerie et arrête le programme de mobilisation des ressources nécessaires

➤ Comité de la tarification:

Il est composé du Directeur général, Directeur financier, Directeur des risques, Directeur d'exploitation, Directeur de conformité, responsable juridique et du Directeur comptable

Le comité de tarification a pour mission d'analyser les anciennes tarifications et de proposer et mettre en place des nouvelles tarifications.

➤ Comité stratégique pour la transition vers les normes IFRS:

Il est composé du Directeur général, Directeur des risques et du Directeur comptable.

Le comité stratégique a pour mission d'analyser l'état d'avancement de projet de transition vers les normes IFRS et prendre les décisions nécessaires.

Répartition du capital

Le capital social fixé initialement à 10 000 000 DT, a été porté à la somme de 15 000 000 DT divisé en 1 500 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Novembre 2011.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 novembre 2016 a décidé l'augmentation du capital de 10 000 000 DT par l'émission d'un million d'actions nouvelles de 10 DT chacune, pour le porter à 25 000 000 DT et ce successivement de la manière suivante :

- Une augmentation en numéraire d'un montant de 6 250 000 DT ;
- Une augmentation par incorporation de réserves d'un montant de 3 750 000 DT.

La répartition du capital se présente comme suit, au 31 décembre 2023 :

Désignation	Nbre d'actions	Montant en DT	% de détention
BTK BANK	2 374 925	23 749 250,00	94,997%
Etablissement MT ELLOUMI	125 000	1 250 000,00	5,000%
Diverses personnes physiques	75	750,00	0,003%
Total	2 500 000	25 000 000	100,000%

Gouvernance de la BTK LEASING

Composition nominative du Conseil d'Administration, les règles de son fonctionnement et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités (1/2):

- ❖ Le conseil d'administration de La société BTK Leasing a, en date du 13 décembre 2022, approuvé le Code de bonne gouvernance de la société qui organise le mode dont l'Établissement est géré, surveillé et contrôlé par le Conseil d'Administration et la Direction Générale visant à consolider d'une façon pérenne sa sécurité, sa rentabilité, sa conformité et sa solidité financière. D'autre part, le code vise à préserver les intérêts des différentes parties prenantes et détermine l'attribution des pouvoirs et des responsabilités du Conseil d'Administration et de la Direction Générale dans la conduite des activités de l'établissement et de toutes ses opérations.
- ❖ Le Conseil d'Administration de la BTK Leasing reflète une diversité des compétences ce qui est de nature à lui permettre d'assurer efficacement ses responsabilités.
- ❖ Les administrateurs sont nommés pour une période qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'année 2027, qui statuera sur les comptes financiers de l'exercice 2026.

La BTK Leasing est administrée par un Conseil d'Administration composé de dix membres dont deux indépendants des actionnaires:

1. Mme Salma ELLOUMI REKIK, Présidente du conseil d'administration
2. M Fadhel BEN OTHMAN, administrateur indépendant, Président du Comité d'Audit
3. M. Khalil LAJIMI ; administrateur indépendant, Président du Comité des Risques
4. M. Mohamed Noureddine YAICHE ; administrateur
5. Mme Myriam ELLOUMI ; administrateur
6. M. Imed DEROUICHE ; administrateur
7. Mme Sonia REKIK ; administrateur
8. M. Zied ELLOUMI ; administrateur
9. Mme Samira BELKADHI ; administrateur
10. La BTK, représentée par Mme Rim LAKHOUA

Gouvernance de la BTK LEASING

Composition nominative du Conseil d'Administration, les règles de son fonctionnement et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités (2/2): Suite

- ❖ Les membres du Conseil d'Administration de la société BTK Leasing disposent individuellement des compétences appropriées dans l'un ou plusieurs des domaines se rapportant aux opérations financières et de leasing, de la planification stratégique, de la gouvernance, du contrôle interne et de la gestion des risques, des systèmes d'information, de l'analyse financière et de la comptabilité.
- ❖ Le fonctionnement de la BTK Leasing en tant qu'établissement Anonyme (S.A) est régi par le Code des Sociétés Commerciales (CSC) et par la loi n°2016-18 du 11 juillet 2016 (Titre IV Chapitre II). En effet, la BTK Leasing est gérée par un Conseil d'Administration avec la séparation entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celles du Directeur Général.
- ❖ La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'administration de la BTK Leasing à l'exception de son Président du Conseil
- ❖ Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de l'établissement l'exige et au moins Quatre fois par an.
- ❖ Toutefois, le Conseil d'Administration peut se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.
- ❖ Les délibérations sont prises à la majorité relative des voix des membres présents ou représentés.
- ❖ Conformément à l'article 24 des statuts de la BTK Leasing , le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'établissement dans la limite de l'objet social.

5- Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés

Nom	Qualité	Représenté par	Date expiration mandat	Principales activités professionnelles
Mme Salma ELLOUMI REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	- Présidente du Conseil BTK Leasing - Vice-Présidente du conseil BTK Bank - PDG de groupes de sociétés
Noureddine YAICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	- Retraité de la BIAT - Administrateur BH assurance
M Khalil LAJIMI	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2027	- Président Comité des Risques - Consultant SFI
M Fadhel BEN OTHMAN	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2027	- Retraité de la BNA - Administrateur société Simpar Immobilière - Administrateur société SPDIT
Mme Myriam ELLOUMI	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	Directeur du Corporate Affaires & business Développement auprès de COFICAB
M. Imed DEROUICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Expert international en énergie, énergie renouvelable et transition énergétique
Mme Sonia REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	- Directeur Financier de COFAT MED et Directeur Général de l'Institut Vision & Rétine - Administrateur au Conseil d'administration de COFAT EGYPT
M. Zied ELLOUMI	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Directeur Général de la société Chakira Cables
Mme Samira BELKADHI	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Ancien cadre de la BTK BANK (Retraitée)
BTK	Administrateur	Date AGO 2027	Date AGO 2027	Représentée par Mme Rim LAKHOUA, cadre BTK LEASING Directeur des Participations et des Filiales de la BTK Bank et administrateur dans plusieurs sociétés, notamment les filiales de la BTK Bank : BTK Finance, BTK Leasing, BTK Conseil, BTK SICAV, STPI, MEDAI, Tunis Center.
				DGA de de la société BTK INVEST HOLDING

6- Les participations des administrateurs dans d'autres sociétés

Nom	Qualité	Représenté par	Date expiration mandat	Principales activités professionnelles
Mme Salma ELLOUMI REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	- Présidente du Conseil BTK Leasing - Vice-Présidente du conseil BTK Bank - PDG de groupes de sociétés
Noureddine YAICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	- Retraité de la BIAT - Administrateur BH assurance
M Khalil LAJIMI	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2027	- Président Comité des Risques - Consultant SFI
M Fadhel BEN OTHMAN	Indépendant	Lui-même	Date AGO 2027	- Retraité de la BNA - Administrateur société Simpar Immobilière - Administrateur société SPDIT
Mme Myriam ELLOUMI	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	Directeur du Corporate Affaires & business Développement auprès de COFICAB
M. Imed DEROUICHE	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Expert international en énergie, énergie renouvelable et transition énergétique
Mme Sonia REKIK	Administrateur	Elle-même	Date AGO 2027	- Directeur Financier de COFAT MED et Directeur Général de l'Institut Vision & Rétine - Administrateur au Conseil d'administration de COFAT EGYPT
M. Zied ELLOUMI	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Directeur Général de la société Chakira Cables
Mme Samira BELKADHI	Administrateur	Lui-même	Date AGO 2027	Ancien cadre de la BTK BANK (Retraitée)
BTK	Administrateur	Date AGO 2027	Date AGO 2027	Représentée par Mme Rim LAKHOUA, cadre BTK LEASING Directeur des Participations et des Filiales de la BTK Bank et administrateur dans plusieurs sociétés, notamment les filiales de la BTK Bank : BTK Finance, BTK Leasing, BTK Conseil, BTK SICAV, STPI, MEDAI, Tunis Center. DGA de de la société BTK INVEST HOLDING

V | LETITRE EN BOURSE



1- L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.

➤ Néant

2- Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.

➤ L'actionnaire STB BANK a cédé sa participation de 5% à l'établissement MT EIIOUMI.

VI

AFFECTATION DU RÉSULTAT



1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

ARTICLE 36 : POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an au cours des six mois qui suivent la clôture de l'exercice de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire a notamment les pouvoirs suivants :

- Elle entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes.
- Elle discute, approuve, rejette ou redresse le bilan, les états de résultat, le tableau de flux de trésorerie, les notes des états financiers.
- Elle décide l'affectation des bénéfices et fixe les dividendes à répartir, conformément aux dispositions de l'article 42 ci-après.
- Elle ratifie ou rejette la cooptation des membres du Conseil d'Administration ;
- Elle contrôle les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.
- Elle révoque les administrateurs pour les raisons qu'elle seule peut retenir et apprécier souverainement et en toute liberté.
- Elle confère aux administrateurs les rémunérations prévues par l'article 204 du Code des sociétés commerciales.
- Elle ratifie la nomination des Commissaires aux comptes;
- Elle confère toutes autorisations et permissions demandées par le Conseil d'Administration et nécessaire à toute actions ou opération non prévue expressément par l'article 46 des présents statuts.

Rubrique	Montant en TND
Résultat bénéficiaire - Exercice 2025	6 010 083
Report à nouveau sur les exercices antérieurs	3 526 374
Bénéfice disponible (1)	9 536 457
(-) Dotation fonds social	-150 000
(-) Réserves spéciales de réinvestissement exonéré	-6 000 000
Bénéfice disponible (2)	3 386 457
(-) Dividendes à distribuer	-1 000 000
Résultats reportés 2025	2 386 457

2- Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Rubrique	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinv. exonérés	Réserves pour fonds social	Effet de modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 décembre 2024	25 000 000	2 137 616	13 954 000	631 412	-	1 780 795	5 507 963	49 011 786
Affectation approuvée par l'AGO du 07 avril 2025								
Réserve légale		362 384				-	-362 384	0
Réserve spéciale de réinvestissement			4 000 000				-4 000 000	0
Réintégration de la Réserve spéciale de réinvestissement			-250 000	-		250 000		0
Dotation fonds social				150 000		-4 421	-145 579	0
Prélèvements sur fonds social								0
Résultat de la période close le 31 décembre 2024						1 000 000	-1 000 000	0
								0
Soldes au 31 décembre 2024 après affectation AGO du 07 avril 2025	25 000 000	2 500 000	17 704 000	781 412	0	3 026 374	0	49 011 786
Affectation approuvée par l'AGO du 26 décembre 2025								
Réintégration de la Réserve spéciale de réinvestissement			-500 000			500 000		0
Soldes au 31 décembre 2024 après affectation AGO du 26 décembre 2025	25 000 000	2 500 000	17 204 000	781 412	0	3 526 374	0	49 011 786
Prélèvements sur fonds social				-164 381				-164 381
Résultat de la période							6 010 083	6 010 083
Soldes au 31 décembre 2025	25 000 000	2 500 000	17 204 000	617 031	0	3 526 374	6 010 083	54 857 488

VII | CONTRÔLE DES COMPTES



1- Les commissaires aux comptes

Chaque année, dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes sont appelés à émettre un rapport dans lequel ils délivrent une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes annuels de la société.

En outre, les Commissaires aux Comptes réalisent des travaux d'examen limité dans le cadre des clôtures semestriels des comptes individuels. Les normes internationales d'audit (ISA) qu'ils sont tenus d'appliquer leur imposent la mise en œuvre de diligences d'audit visant, entre autres, à veiller à l'exhaustivité, à la fiabilité et à la pertinence des informations et du caractère approprié des méthodes d'évaluation, ainsi la une revue de la classification lors de l'arrêté trimestriel.

Suite à la migration vers le nouveau logiciel depuis décembre 2017, et dans le cadre de l'évaluation des risques d'audit, les Commissaires aux Comptes ont effectué un Full audit traitant tous les processus métier de la BTK LEASING ainsi que toutes les rubriques financières présentées au niveau de bilan et l'état de résultat. Ils ont mis en œuvre des procédures d'audit basées sur l'évaluation des risques notamment l'environnement de contrôle interne au sein de la BTK LEASING, à travers des procédures analytiques et des observations physiques et inspections qui ont été suivies par des tests substantifs.

Durant les exercices 2019 à 2025 les commissaires aux comptes ont confirmé que les états financiers de la BTK LEASING sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle.

Les deux Commissaires aux Comptes de la BTK LEASING - sont les cabinets " **G.A.C - CPA International** représenté par Mr Mourad Guellat et Associés et le cabinet de Mr Wajdi GUERFALA.

VIII

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Politique sociale de la société

L'évolution de la répartition du personnel de la BTK LEASING par niveau d'instruction, entre 2017 et 2025, se présente comme suit :

Conformément aux dispositions de convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers, le personnel de la BTK LEASING bénéficie d'une politique de formation visant à améliorer leur performance et à être à la page des nouvelles techniques utilisées dans le secteur.

Catégories	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Personnel de direction	16	18	20	20	20	20	20	21	48
Personnel d'encadrement	12	17	16	16	16	18	20	20	12
Personnel de service & d'exécution	3	3	2	2	2	2	10	10	10
Civp	5		0	0	0	2	2	2	2
Total	36	38	38	38	38	42	52	53	72

1. GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La gouvernance appliquée par LA BTK LEASING permet d'assurer une revue exhaustive et indépendante de la politique de rémunération. Elle repose sur :

- Un examen annuel des rémunérations, coordonné par la Direction des ressources humaines procédant par étapes successives de validation jusqu'à la Direction générale ;
- Une validation *in fine* de cette politique par le Conseil d'Administration après examen par le nomination et de rémunération, à la fois sur les principes et les budgets pour la société ainsi politique de rémunération pour les personnes ayant une incidence significative sur le profil de société.

La politique de rémunération est établie dans le respect des réglementations.

2. POLITIQUE ET PRINCIPES DE LA BTK LEASING EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération respecte

- **le principe de la neutralité au regard du genre et de l'équité des rémunérations entre travailleurs masculins et féminins pour un même travail ou un travail de même valeur ;**
- **Des primes de rémunération variable déterminées au regard :**
 - **des résultats financiers**
 - **d'éléments qualitatifs tels que les pratiques de marché, les conditions d'exercice de l'activité et la gestion des risques et du respect de la conformité**
 - **des allocations individuelles tenant compte d'une évaluation annuelle managériale portant sur la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs connus du collaborateur.**

1. LA GOUVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de la société est examinée chaque année. Elle est définie par la Direction générale, sur proposition de la Direction des ressources humaines de la société. Le Conseil d'Administration valide cette politique, sur avis du Comité des rémunérations.

La définition de cette politique intègre la prise en compte de la pratiques et du contexte de marché.

IX | ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE



PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la BTK LEASING, couvre à la fois le dispositif de contrôle permanent, au sens du paragraphe (a) l'article 7 de la circulaire BCT n° 2006-19 et l'audit, qui correspond au contrôle périodique, tel que défini par le paragraphe (b) de l'article 7 de la circulaire BCT n° 2006-19.

Le dispositif de contrôle permanent désigne l'ensemble des procédures, systèmes et contrôles mis en œuvre en permanence pour garantir la réalisation des objectifs, le respect des lois, des règlements, des règles de la place et des codes de bonne conduite, le respect des règles du Groupe et la maîtrise des risques de toute nature auxquels l'établissement est exposé.

La mise en œuvre de ce dispositif est de la responsabilité des dirigeants et du management à tous les niveaux. Le rôle de l'Audit ne dispense pas le management de ses responsabilités, mais le renforce dans l'identification, l'exercice et la maîtrise de celles-ci.

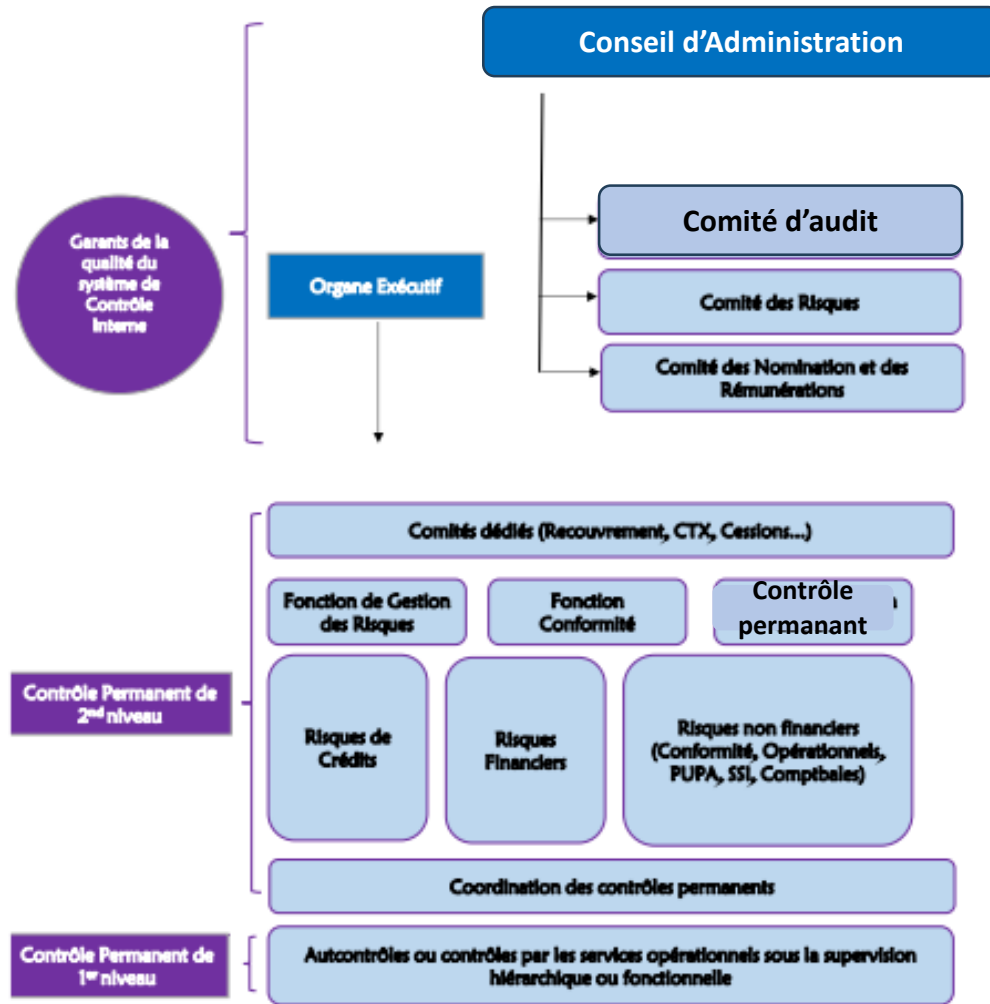
L'objectif du système de Contrôle Interne de la BTK LEASING est de concourir à la maîtrise des risques de toute nature et à la qualité de l'information comptable.

Organisation et Gouvernance du dispositif

La gouvernance du dispositif repose, conformément aux dispositions légales et statutaires de la société sur :

- Le Conseil d'Administration qui veille à la mise en œuvre des organisations et moyens permettant d'assurer de manière exhaustive la correcte évaluation et la gestion des risques ;
- Les comités issus du Conseil d'Administration :
 - Le Comité d'Audit Interne : qui examine les travaux des autres comités et vérifie la qualité de l'information comptable transmise aux actionnaires et les rapports établis par les différents Auditeurs (Au titre de 2024, le CAI s'est réuni 4 fois) ;
 - Le Comité des Risques : qui veille à la maîtrise des principaux risques encourus et approuve les limites (Au titre de 2024, le CR s'est réuni 4 fois) ;
 - Le comité des nominations et de rémunérations,
- D'autres comités internes issus de la Direction Générale qui interviennent pour encadrer la gestion, le suivi et le contrôle des risques de toute nature (Comité de Recouvrement et contentieux, comité de cession, ...)

Organisation et Gouvernance du dispositif



Organisation et Gouvernance du dispositif

Le contrôle permanent hiérarchique, premier maillon du contrôle interne est à assurer par les services opérationnels ou fonctionnels sous le contrôle de leur hiérarchie. Ces services sont responsables des risques qu'ils génèrent à travers les opérations qu'ils réalisent.

Ceux-ci sont notamment responsables :

- De la mise en œuvre des autocontrôles formalisés, tracés et reportables ;
- De la vérification du respect des limites de risques, des procédures de traitement des opérations et de leur conformité ;
- De la déclaration des incidents de risques opérationnels constatés et de l'élaboration des indicateurs d'activité nécessaires à l'évaluation des risques opérationnels ;
- De la justification des soldes comptables des comptes mouvementés pour les opérations initiées dans ces services.

Le contrôle permanent de 2ème niveau est assuré par les entités dédiées exclusivement à cette fonction :

- ✓ La Direction de la conformité ;
- ✓ La Direction des Risques ;
- ✓ La Sécurité Système d'Information/Plan de Continuité Informatique.

Celles-ci veillent au bon fonctionnement de la chaîne de contrôle de premier niveau.

